

2025-2026

# ÉQUITÉ, QUALITÉ ET ACCESSIBILITÉ DES SERVICES DE GARDE ÉDUCATIFS À L'ENFANCE

## Un levier incontournable pour l'économie et les familles québécoises

Mémoire présenté à l'attention de  
monsieur Éric Girard,  
ministre des Finances

Dans le cadre des consultations  
prébudgétaires 2025-2026



Ma place au travail  
Février 2025

# 1. Introduction

L'accès aux services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) est un enjeu économique et social critique au Québec. Malgré les différentes mesures et initiatives gouvernementales, des dizaines de milliers d'enfants sont toujours en attente d'une place<sup>1</sup>, forçant de nombreux parents à retarder - voire annuler - leur retour au travail ou à jongler avec des solutions temporaires et instables. Au-delà des statistiques, cette pénurie a des répercussions bien réelles : elle prive l'économie québécoise de travailleurs et travailleuses essentiel(le)s, freine l'égalité des chances dès la petite enfance, amplifie les inégalités socio-économiques entre les familles, impacte l'égalité entre les hommes et les femmes et nuit à la vitalité économique et démographique des régions. De manière générale, la pénurie de places abordables et de qualité appauvrit encore aujourd'hui trop de familles.<sup>2</sup>

En 2021, le gouvernement du Québec a annoncé avec force son Grand chantier pour les familles, affirmant haut et fort son engagement à offrir une place en service de garde éducatif à chaque enfant québécois. Cette promesse devait enfin compléter un réseau imaginé il y a plus de 25 ans.<sup>3</sup>

Or, quatre ans plus tard, cet engagement demeure inachevé. Malgré les annonces, trop de familles attendent toujours une place et le réseau des services de garde fait face à des enjeux structurels majeurs. La pénurie de places, le manque criant de personnes éducatrices et les iniquités d'accès persistent, mettant en péril la réalisation de cette promesse historique.

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 du ministère des Finances, Ma place au travail souhaite attirer l'attention sur les conséquences économiques directes de la pénurie de places en garderies et sur la nécessité d'investissements stratégiques pour assurer un accès équitable et universel à ce service essentiel. Sans une vision budgétaire à long terme, cette crise continuera d'affecter l'économie québécoise et la participation des parents au marché du travail.

---

<sup>1</sup> En date du 30 septembre 2024, 29 663 enfants étaient officiellement en attente d'une place en service de garde éducatif à l'enfance, selon les données du ministère de la Famille. Ce chiffre ne prend toutefois en compte que les enfants ayant besoin d'une place avant cette date. En incluant les enfants dont la date de fréquentation est ultérieure, le nombre réel d'enfants en attente s'élève à 59 675. Source : Ministère de la Famille, Tableau de bord, décembre 2024. [En ligne](#).

<sup>2</sup> Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), « *Le revenu viable en Estrie* », 28 novembre 2024. [En ligne](#).

<sup>3</sup> Ministère de la Famille, « *Grand chantier pour les familles* », 2021. [En ligne](#).

## 1.1. Objectifs du mémoire

Dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026 du ministère des Finances, ce mémoire vise à :

- Rétitérer les impacts économiques concrets de la pénurie de places abordables et de qualité en SGEE, tant sur la participation au marché du travail que sur la vitalité économique des régions.
- Proposer des solutions budgétaires et stratégiques pour optimiser les investissements dans le réseau des services de garde.
- Encourager une approche gouvernementale qui considère les services de garde comme un levier économique majeur et un investissement, non comme une dépense, en mettant en avant des solutions durables et adaptées aux réalités des familles québécoises.

À travers ces propositions, Ma place au travail souhaite contribuer activement aux réflexions du ministère des Finances et plaider pour des mesures budgétaires qui permettront d'assurer à chaque enfant québécois une place en service de garde éducatif de qualité et abordable.

En tant qu'organisme qui porte la voix des parents à la recherche d'une place en garderie, Ma place au travail s'appuie sur son expertise terrain et les témoignages de milliers de familles pour mettre en lumière l'urgence d'agir et proposer des pistes d'amélioration alignées avec les objectifs économiques et sociaux du Québec. Mais avant d'aborder en détail les enjeux soulevés dans ce mémoire, il est essentiel de présenter sa mission et ses actions.

## 1.2. Présentation de Ma place au travail

Fondée en 2021 à la suite d'un mouvement citoyen spontané, Ma place au travail est une organisation à but non lucratif qui défend les droits des parents en attente d'une place en service de garde éducatif à l'enfance (SGEE). Née d'une mobilisation massive face à la pénurie de places en garderie, elle est aujourd'hui la seule représentant les intérêts des parents et des familles et visant spécifiquement à mettre en lumière les enjeux d'accessibilité, d'abordabilité et de qualité dans le réseau.

Depuis sa création, Ma place au travail a mené plus de 300 interventions médiatiques, participé à des dizaines de rencontres avec différentes instances gouvernementales et mobilisé des milliers de parents à travers le Québec. L'organisme entretient également une

riche vie associative qui permet de faire entendre la réalité vécue par les familles sur le terrain.

## 2. Contexte et problématiques constatées

La pénurie de places en SGEE n'est pas seulement une problématique sociale; c'est aussi un frein majeur à la participation des parents au marché du travail et à l'attractivité économique des régions. Pour chaque enfant laissé sans place en service de garde, c'est un parent limité dans son retour au travail, un poste qui demeure vacant et une perte nette pour l'économie québécoise. Alors qu'une rareté de main-d'œuvre frappe encore plusieurs domaines d'activités<sup>4</sup>, il est d'autant plus important de permettre à tous les parents de retourner sur le marché du travail.

Au-delà d'un enjeu strictement familial, l'accès aux services de garde éducatifs est une question de condition féminine. Les femmes représentent encore aujourd'hui la majorité des parents qui ajustent leur horaire de travail, refusent des opportunités professionnelles ou quittent complètement le marché de l'emploi faute d'une place en garderie<sup>5</sup>. Ce frein à l'autonomie économique des femmes constitue un recul inacceptable pour l'égalité des chances et pour la pleine participation des femmes au marché du travail. On retrouve parmi ces femmes des enseignantes, infirmières, avocates, ingénieures, travailleuses sociales, policières.

Rappelons-le, la mise en place du réseau des SGEE a permis aux femmes de s'investir massivement sur le marché du travail dès son implantation. « Entre 1998 et 2014, tandis que le taux d'activité des mères de jeunes enfants progresse modestement de 4 points hors du Québec, il connaît une hausse spectaculaire de 13 points au Québec. »<sup>6</sup> De plus « en 2008, il y avait 70 000 mères québécoises de plus au travail (hausse de 3,8%) qu'en l'absence de la réforme de 1997, et [...] l'impact à long terme sur le revenu intérieur brut (PIB) provincial était de l'ordre de 5 milliards de dollars (hausse de 1,7%). »<sup>7</sup> Le réseau québécois des services de garde éducatifs à l'enfance à contribution réduite est donc profitable pour l'économie du

---

<sup>4</sup> La Tribune, « *D'une pénurie à une rareté de main-d'œuvre pour 2025* », Carolyne Labrie, 23 janvier 2025. [En ligne.](#)

<sup>5</sup> Conseil du statut de la femme, « *L'accès aux services de garde : un impératif pour les femmes du Québec* », Gouvernement du Québec, 2023, [En ligne.](#)

<sup>6</sup> Extrait de *Système de garde à l'enfance au Québec : un formidable effet de levier*, Pierre Fortin, Premières en affaires, Hiver 2019. [En ligne.](#)

<sup>7</sup> Ibid.

Québec. Les travaux de professeurs renommés comme Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny abondent d'ailleurs en ce sens.<sup>8</sup>

Le manque de places en garderies prive ainsi la société québécoise non seulement de leurs talents et de leurs expertises, mais aussi d'une part importante de l'activité économique. Lorsqu'une mère est contrainte de se retirer du marché du travail, ce sont des revenus salariaux perdus et des impôts en moins pour financer les services publics. De plus, la pénurie fragilise les femmes en cas de séparation, puisque, comme l'ont démontré les travaux de Pierre Fortin, l'accès aux services de garde permet aux femmes d'être mieux protégées en cas de séparation, puisqu'elles ne dépendent pas entièrement de leur conjoint pour subvenir à leurs besoins.<sup>9</sup>

Dans le cas des familles monoparentales, les conséquences peuvent être encore plus dramatiques, étant privées de leur unique source de revenus. Sans accès à un service de garde, ces parents – majoritairement des femmes – peuvent se retrouver sans solution et sans autre alternative que l'aide de dernier recours, souvent après avoir utilisé les économies de toute une vie. En 2024, les familles monoparentales représentaient ainsi 8.4% des ménages bénéficiaires de l'assistance sociale, et 30.8% des femmes qui en bénéficient en raison d'une grossesse ou d'un enfant à charge, contre seulement 2.3% des hommes.<sup>10</sup> Plutôt que d'encourager l'autonomie financière, la pénurie de places enferme ces familles dans la précarité, alors qu'un accès garanti aux SGEE leur permettrait d'intégrer ou de demeurer sur le marché du travail, avec tous les bénéfices économiques et sociaux que cela implique pour elles ainsi que pour la société.

Comme nous le démontrerons dans ce mémoire, cette situation est largement causée par un manque d'investissements dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance. Depuis plusieurs années, l'insuffisance de financement a laissé place à une série de problèmes qui se renforcent mutuellement.

## **2.1 Un manque criant de places en services de garde éducatifs à l'enfance**

Selon les plus récentes données<sup>11</sup> du ministère de la Famille, près de 30 000 enfants (29 663) étaient officiellement en attente d'une place avant le 30 septembre 2024.

---

<sup>8</sup> Revue Interventions économiques, « *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux* ». Pierre Fortin, Luc Godbout, Suzie St-Cerny. 2013. [En ligne](#).

<sup>9</sup> Conseil du statut de la femme, « *L'accès aux services de garde : un impératif pour les femmes du Québec* », Gouvernement du Québec, 2023, [En ligne](#).

<sup>10</sup> Collectif pour un Québec sans pauvreté, « *L'Assistance sociale en tableaux* », 2025. [En ligne](#).

<sup>11</sup> Tableau de bord, Ministère de la Famille, Gouvernement du Québec, décembre 2024. [En ligne](#).

Toutefois, ce chiffre sous-estime largement l'ampleur réelle du problème. En effet, il ne prend en compte que les enfants ayant besoin d'une place avant la date de référence (dans ce cas, le 30 septembre). Les enfants dont la date souhaitée de fréquentation est ultérieure (ex. 15 octobre) ne sont pas inclus dans cette statistique, mais sont pourtant bien en attente. Lorsqu'on élargit la période, le nombre d'enfants inscrits sur la liste d'attente grimpe à 59 675, toujours selon les plus récentes données du ministère. De plus, ces données ne tiennent pas compte des familles qui ont une place, mais cherchent désespérément à changer, notamment parce qu'elles doivent actuellement recourir à un service de garde non subventionné, dont les frais sont souvent trop élevés<sup>12</sup>.

Selon le Conseil du Statut de la femme (CSF), « les défis que représente la recherche d'une place en service de garde peuvent pousser les parents, particulièrement les mères, à prendre certaines décisions pouvant entraîner des conséquences sur leur cheminement professionnel, par exemple réduire leur nombre d'heures de travail, refuser certains mandats ou refuser une promotion en l'absence de solution de garde leur permettant de concilier adéquatement leurs responsabilités familiales et professionnelles. Le sondage effectué en 2022 pour le compte du CSF témoigne de cette influence. En effet, il en ressort que 35 % des parents sondés ont affirmé que leur expérience de recherche d'une place a exercé une influence négative sur leur avancement en carrière et que 27 % affirment que les difficultés qui y sont associées ont affecté leur performance au travail. »<sup>13</sup>

## **2.2. Des iniquités financières entre les places subventionnées et non subventionnées**

Au Québec, environ 20 % des places<sup>14</sup> en services de garde éducatifs à l'enfance sont offerts dans des garderies privées ou en milieux familiaux non subventionnés. Bien que le crédit d'impôt remboursable pour frais de garde d'enfants soit conçu pour compenser cet écart, il est plafonné à 11 935 \$ en 2024<sup>15</sup>, ce qui correspond à un tarif quotidien de 45,90 \$. Or, selon un échantillonnage du Protecteur du citoyen<sup>16</sup>, la majorité des places affichées sur La Place 0-5 dépassent ce montant. Résultat : des milliers de familles doivent encore payer des frais de garde beaucoup plus élevés, creusant les inégalités financières entre elles.

---

<sup>12</sup> Protecteur du citoyen, *Rapport annuel 2022-2023*, Gouvernement du Québec, 2023, p. 34. [En ligne](#).

<sup>13</sup> Conseil du statut de la femme, « *L'accès aux services de garde : un impératif pour les femmes du Québec* », Gouvernement du Québec, 2023. [En ligne](#).

<sup>14</sup> Observatoire des tout-petits, *Réseau des services de garde éducatifs à l'enfance : un enjeu d'équité financière pour les familles*, Geoffroy Boucher, 2024. [En ligne](#).

<sup>15</sup> Revenu Québec, « *Barème des taux du crédit d'impôt 2024* », Gouvernement du Québec, 2024. [En ligne](#).

<sup>16</sup> Protecteur du citoyen, *Rapport annuel 2022-2023*, Gouvernement du Québec, 2023, p. 34. [En ligne](#).

En 2022, le ministre de la Famille avait promis la conversion de l'ensemble des places non subventionnées<sup>17</sup> afin qu'elles deviennent subventionnées, soit 56 000 places, d'ici 2027. Or, le budget du gouvernement de 2024 ne prévoyait la conversion que de 1 000 places. Depuis le début du Grand chantier pour les familles, en 2021, seulement 8 768 places ont été converties.<sup>18</sup> À ce rythme, il sera impossible pour le gouvernement de tenir son engagement.

### **2.3. Un accès limité pour les enfants ayant des besoins particuliers**

Les enfants ayant besoin de soutien particulier font face à des barrières supplémentaires pour accéder à un service de garde éducatif à l'enfance, alors même qu'ils comptent parmi ceux qui en ont le plus besoin. Selon l'Observatoire des tout-petits, la fréquentation d'un service de garde éducatif favorise leur développement cognitif, langagier, moteur, social et affectif. « Ces derniers y feraient davantage d'apprentissages que s'ils restent dans leur famille ou en contact exclusif avec des pairs qui présentent également des incapacités. Les tout-petits ayant besoin de soutien particulier qui n'ont pas accès aux services de garde éducatifs sont privés d'occasions de socialiser avec des pairs, d'avoir accès aux autres enfants comme modèles et d'augmenter leur motivation face aux apprentissages. »<sup>19</sup> Pourtant, ils sont sous-représentés dans les milieux de garde. Par exemple, en 2019, « les enfants qui présentaient un syndrome diagnostiqué par un professionnel de la santé, comme un trouble du spectre de l'autisme, et dont l'état avait été signalé par leurs parents dans leur dossier sur La Place 0-5 affichaient un taux de placement plus faible (73 %) que les enfants sans besoins particuliers (83 %).»<sup>20</sup>

L'un des principaux freins à leur intégration est le manque de financement adapté. Le Protecteur du citoyen souligne que les garderies subventionnées peuvent bénéficier de l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé, et, dans certains cas, d'une aide supplémentaire via la Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration. En revanche, ces aides ne sont pas accessibles aux services de garde non subventionnés, ce qui limite fortement leur capacité à accueillir ces enfants.

De plus, même dans le réseau subventionné, le financement actuel est jugé insuffisant par plusieurs gestionnaires de services de garde. En effet, « 43 % des gestionnaires considèrent que les montants reçus sont insuffisants pour soutenir les besoins des tout-petits, et 20 % des gestionnaires ont réduit le temps de fréquentation des enfants concernés par manque

---

<sup>17</sup> Radio-Canada, « Québec promet de convertir toutes les garderies privées en services subventionnés », ICI Radio-Canada, 19 août 2022. [En ligne.](#)

<sup>18</sup> Tableau de bord, Ministère de la Famille, Gouvernement du Québec, décembre 2024. [En ligne.](#)

<sup>19</sup> Observatoire des tout-petits, « *Tout-petits ayant besoin de soutien particulier : comment favoriser leur plein potentiel?* », page 25. 2023. [En ligne.](#)

<sup>20</sup> Vérificateur général du Québec, Rapport « *Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance : Audit de performance et observations du commissaire au développement durable* », 2020. [En ligne.](#)

de ressources humaines. Cela signifie que certains parents doivent aider le personnel éducateur au moment du dîner ou récupérer leur enfant plus tôt. De plus, le montant accordé pour la gestion du dossier, l'achat de matériel et l'aménagement des locaux est le même depuis plus de 20 ans, soit 2 200 \$. Pourtant, les coûts ont augmenté durant cette période. »<sup>21</sup>

## **2.4. Une baisse de la qualité éducative dans les milieux de garde:**

Un récent rapport du Vérificateur général du Québec<sup>22</sup> (2024) met en lumière plusieurs lacunes préoccupantes concernant la qualité éducative des services de garde dans la province. Près de 30 % des installations de centres de la petite enfance (CPE) et de garderies évaluées ont échoué à offrir les seuils minimaux de qualité éducative établis par le ministère de la Famille. Cette proportion a même atteint 60% en 2022-2023 pour les garderies privées subventionnées et non subventionnées.<sup>23</sup> De plus, les mesures correctives mises en place par le ministère de la Famille se sont révélées insuffisantes pour remédier à ces défaillances.

Un facteur aggravant est la diminution continue du ratio de personnes éducatrices qualifiées. Entre 2018 et 2023, la proportion de services de garde en installation ne respectant pas le ratio réglementaire de deux éducatrices ou éducateurs qualifiés sur trois est passée de 32 % à 46 %, compromettant ainsi la qualité des interactions éducatives. Dans les garderies non subventionnées, cette proportion s'élevait même à 86 % en 2023.<sup>24</sup>

Les premières années de la vie sont une période déterminante pour le développement global des enfants, notamment sur les plans langagier, moteur, cognitif et socioaffectif. Une éducation préscolaire de qualité joue un rôle clé dans l'amélioration de ces compétences, particulièrement chez les enfants en situation de vulnérabilité.

Une étude de l'Université Laval<sup>25</sup> a démontré que les difficultés rencontrées dès la petite enfance, notamment en matière de développement du langage et des habiletés sociales, ont un impact direct sur la réussite scolaire à long terme. Lorsqu'on sait que près de trois enfants sur dix présentent une vulnérabilité dans au moins une sphère de leur

---

<sup>21</sup> Observatoire des tout-petits, «*Tout-petits ayant besoin de soutien particulier : comment favoriser leur plein potentiel?*», page 25. 2023. [En ligne](#).

<sup>22</sup> Rapport du Vérificateur général du Québec à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024, «*Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance | Audit de performance*». 2024. [En ligne](#).

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> La Presse, «[La réussite au primaire prédite avant l'entrée à l'école](#)», Gabrielle Duchaine, 8 septembre 2023. En ligne.

développement à leur entrée à la maternelle,<sup>26</sup> il apparaît essentiel d'investir dans la petite enfance afin de tirer parti de cette période cruciale pour l'apprentissage.

D'ailleurs, la fréquentation d'un service de garde de qualité ne se limite pas aux bénéfices immédiats : elle a des effets positifs à long terme<sup>27</sup>, tels qu'une réduction du besoin en soins spécialisés, un meilleur taux de diplomation, une diminution de la criminalité, des revenus plus élevés et un taux de chômage plus bas. D'un point de vue strictement économique, les bénéfices de fréquenter un service de garde éducatif de qualité engendre des retombées significatives qui profitent à toute la société en « améliorant les possibilités d'éducation des enfants défavorisés et en contribuant ainsi à la réduction des inégalités croissantes des revenus [et] en favorisant l'acquisition de compétences qui permettent de trouver de meilleurs emplois et de gagner des revenus plus élevés que les enfants qui n'ont pas fréquenté de services de garde éducatifs.<sup>28</sup> »

La qualité des services de garde éducatifs est toutefois cruciale pour profiter de ces effets. « En effet, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), non seulement les services de garde éducatifs de mauvaise qualité ne permettent pas de rentabiliser les investissements en éducation à la petite enfance, mais ils peuvent également créer ou aggraver les problèmes de développement chez certains enfants et entraîner d'importants coûts pour la société. »<sup>29</sup> En somme, négliger les investissements en petite enfance entraîne des coûts de rattrapage plus élevés à long terme que ceux qui auraient été nécessaires durant la période de 0 à 5 ans.

## 2.5. La dévitalisation économique et démographique des régions

Dans plusieurs régions du Québec, la pénurie de places en services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) ne constitue pas seulement un enjeu pour les familles : elle freine directement le développement économique<sup>30</sup> et démographique<sup>31</sup>. En Côte-Nord<sup>32</sup> par exemple, l'incapacité d'accéder à une place en garderie pousse des professionnels essentiels à quitter leur région ou à refuser des postes, mettant ainsi en péril l'accès aux

---

<sup>26</sup> Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 – Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives. [En ligne](#).

<sup>27</sup> Observatoire des tout-petits, « Pourquoi parler de la qualité des services éducatifs en petite enfance? », 2018. [En ligne](#).

<sup>28</sup> Observatoire des tout-petits, « Portrait 2024 : dans quel environnement grandissent les tout-petits au Québec? », 2024. [En ligne](#).

<sup>29</sup> Ibid

<sup>30</sup> Fédération des chambres de commerce du Québec. « Le manque de places en services de garde éducatifs à l'enfance nuit à l'activité économique ». 3 juin 2021. [En ligne](#).

<sup>31</sup> Chambre de commerce de Val-d'Or, « Le manque de logements et de garderies freinent le développement économique de nos régions », 29 novembre 2023. [En ligne](#).

<sup>32</sup> Le Nord-Côtier, « Garderies : des pédiatres de Sept-Îles dans l'impasse », 21 mars 2024. [En ligne](#).

services de santé et la viabilité de plusieurs entreprises. Cette situation touche notamment des médecins, des dentistes<sup>33</sup> et plusieurs autres professionnel(le)s, qui peinent à concilier leur vie professionnelle et familiale faute de services de garde accessibles.

Au-delà des impacts individuels, le manque de places en garderies affecte directement l'économie régionale. Dans certaines régions, les employeurs peinent à recruter et à retenir leurs travailleurs<sup>34</sup>, ce qui compromet la réalisation de grands projets industriels<sup>35</sup>. Les régions sont ainsi confrontées à une prophétie autoréalisatrice : puisque le gouvernement refuse de créer de nouvelles places en estimant que la demande future sera faible, les familles quittent la région ou hésitent à s'y établir, ce qui réduit encore davantage la demande projetée.

En somme, la crise des services de garde en région ne touche pas uniquement les familles directement concernées : elle agit comme un frein au développement économique, réduit l'attractivité des territoires et exacerbe les inégalités entre les centres urbains et les régions éloignées.

## 2.6. La pénurie de personnes éducatrices

La pénurie de personnes éducatrices qualifiées dans les services de garde éducatifs à l'enfance (SGEE) constitue le problème central du réseau, car il est à la source de toutes les autres problématiques. Sans personnel, les infrastructures risquent de demeurer vides. Sans éducatrices qualifiées, la qualité éducative continuera de se dégrader. Pourtant, nous assistons depuis quelques années à une véritable hémorragie dans le réseau : chaque jour, 10 éducatrices quittent la profession en moyenne, soit près de 4000 départs en un an.<sup>36</sup>

Lors des dernières négociations, le gouvernement a annoncé une augmentation salariale de 18%, une donnée souvent mise de l'avant pour justifier les efforts consentis en matière de conditions de travail. Toutefois, cette augmentation inclut une prime temporaire de 50\$ par semaine, applicable uniquement aux éducatrices ayant travaillé plus de 42 heures par semaine. Cette prime a pris fin en mars 2022, et dans les faits, la majorité des éducatrices ont plutôt bénéficié d'une augmentation inférieure à l'inflation : 10,3% pour les éducatrices

---

<sup>33</sup> Le Nord-Côtier, « *Garderies : un dentiste et une intervenante lèvent eux aussi un drapeau rouge* », 27 mars 2024. [En ligne](#).

<sup>34</sup> Le Nord-Côtier, « *Garderies : les grandes entreprises affectées par le manque de places en garderie* », 27 mars 2024. [En ligne](#).

<sup>35</sup> Le Nord-Côtier, « *Garderies : un enjeu pour les gros projets à venir à Sept-Îles* », 27 mars 2024. [En ligne](#).

<sup>36</sup> Radio-Canada, « *Du CPE au Costco : 4000 éducatrices ont quitté leur métier, l'an dernier* », Thomas Gerbet, 19 novembre 2024, [En ligne](#).

qualifiées et 7,7% pour les non qualifiées, alors que l'inflation a atteint 14,1% sur la même période.<sup>37</sup>

Cette situation contribue directement aux difficultés d'attraction et de rétention du personnel éducateur. Qui plus est, le diplôme d'études collégiales en techniques d'éducation à l'enfance mène ultimement à une des professions offrant les conditions de travail et salariales qui sont les moins avantageuses sur le marché du travail.<sup>38</sup> Les inscriptions sont d'ailleurs en chute libre : selon les données du ministère de la Famille, le nombre d'inscriptions au DEC est passé de 843, en 2013, à 546, en 2021, soit une baisse de 35%.<sup>39</sup> De plus, le manque de personnes éducatrices oblige celles qui restent à assumer une charge de travail plus lourde, augmentant ainsi le risque d'épuisement professionnel. La pénurie de personnel entraîne également des bris de services et fait en sorte que de nouvelles places créées ne peuvent accueillir des enfants.

Si cette tendance se maintient, aucun développement du réseau ne pourra être viable à long terme. L'attraction et la rétention d'éducatrices qualifiées devraient être considérées comme la pierre angulaire de toute stratégie gouvernementale visant à améliorer l'accès aux services de garde.

Un autre enjeu majeur auquel font face les services de garde éducatifs à l'enfance est le recours croissant aux agences de placement pour combler le manque de personnes éducatrices qualifiées. Cette dépendance entraîne des coûts supplémentaires considérables pour les CPE, qui doivent payer des tarifs plus élevés pour le personnel temporaire fourni par ces agences. À preuve, selon les données compilées par Radio-Canada, les coûts de remplacement de la main-d'œuvre comptent pour 30% à 50% des déficits des CPE.<sup>40</sup> Certains milieux doivent déboursier jusqu'à un demi-million de dollars par année pour ce personnel de remplacement.

Paradoxalement, ces dépenses pourraient être réduites si les CPE étaient en mesure d'attirer et de retenir des éducatrices en poste en offrant des salaires compétitifs et des conditions de travail améliorées. Investir directement dans la rémunération et le bien-être des éducatrices permanentes permettrait de limiter la dépendance aux agences de

---

<sup>37</sup> Valorisons ma profession, « *Déboulonnons les mythes en éducation de la petite enfance*. Mythe no.16 : les personnes éducatrices ont eu une augmentation de 18%. », Myriam Lavoie-Moore, 2024. [En ligne](#).

<sup>38</sup> Fédération des cégeps, « *Avis sur le projet de règlement modifiant le règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance, Présenté au ministère de la Famille* », 13 décembre 2023. [En ligne](#).

<sup>39</sup> Radio-Canada, « *Les étudiantes désertent la profession d'éducatrice à la petite enfance* », Thomas Gerbet, 26 novembre 2024. [En ligne](#).

<sup>40</sup> Radio-Canada, « *Plus de la moitié des CPE en déficit, du jamais-vu au Québec* », Thomas Gerbet, 5 septembre 2024. [En ligne](#).

placement et d'assurer une qualité éducative<sup>41</sup> et une continuité essentielle pour le développement des enfants.

### 3. Recommandations

Face aux constats précédemment exposés, il apparaît essentiel que les investissements budgétaires permettent de résorber la pénurie de places et de personnes éducatrices, tout en garantissant un accès équitable et universel aux services de garde éducatifs. Les recommandations suivantes visent à maximiser l'impact des ressources publiques sur le développement et la stabilité du réseau, tout en assurant un retour économique optimal pour le Québec.

Il y a consensus d'un point de vue scientifique sur la fenêtre d'opportunités extraordinaires que constituent les premières années de vie pour le développement du cerveau. En effet, le cerveau d'un enfant durant cette période étant au plus fort de son développement, il devient particulièrement sensible aux environnements dans lesquels il évolue. « Cette période offre donc une fenêtre d'opportunité unique pour prévenir des problèmes pouvant survenir plus tard dans la vie, comme les problèmes de santé, mais aussi le décrochage scolaire et la pauvreté. »<sup>42</sup>

Plusieurs économistes l'ont déjà démontré : les interventions précoces offrent un meilleur retour sur investissement que celles qui sont effectuées plus tard dans la vie. La courbe de Heckman illustre bien ce phénomène en démontrant que la rentabilité des investissements en capital humain – c'est-à-dire ceux visant à développer les compétences et les connaissances d'un individu – diminue avec l'âge. Autrement dit, plus l'intervention est tardive, moins elle est efficace.<sup>43</sup>

Un rapport du Conference Board du Canada révèle qu'un dollar investi dans l'éducation préscolaire génère un retour économique de 6\$.<sup>44</sup> L'impact de ces investissements est encore plus significatif pour les enfants issus de milieux défavorisés. Parmi les principaux bénéfices observés, on retrouve :

---

<sup>41</sup> Observatoire des tout-petits, « *Comment améliorer la qualité des services éducatifs à la petite enfance?* », 2018. [En ligne.](#)

<sup>42</sup> Collectif petite enfance, « *Investir en petite enfance, c'est agir pour l'avenir* », 14 février 2023. [En ligne.](#)

<sup>43</sup> Observatoire des tout-petits, « *Pourquoi agir tôt?* », Geoffroy Boucher, 2023. [En ligne.](#)

<sup>44</sup> Ibid.

- une amélioration des performances scolaires des enfants ;
- une hausse de leurs revenus potentiels une fois adultes ;
- un renforcement de l'égalité des chances en éducation ;
- une réduction du nombre de familles vivant sous le seuil de pauvreté et une diminution du recours aux aides sociales.<sup>45</sup>

Toutefois, malgré l'importance de la petite enfance et les retombées économiques et sociales avérées des investissements dans ce secteur, l'accès aux services de garde éducatifs demeure un problème majeur au Québec. La pénurie persistante de places prive des enfants de conditions optimales pour leur développement et limite considérablement la participation de leurs parents – en particulier de leurs mères – au marché du travail.

La persistance du problème soulève des questions quant à l'utilisation des ressources financières dédiées à cet enjeu. En 2021, le gouvernement fédéral a pourtant octroyé une somme de 6 milliards de dollars au Québec pour soutenir le développement des services de garde<sup>46</sup>, mais peu de détails ont été fournis quant à la manière dont ces fonds ont été utilisés<sup>47</sup>. Si ces investissements étaient pleinement déployés pour accélérer la création de nouvelles places et améliorer les conditions de travail des personnes éducatrices, ils pourraient jouer un rôle déterminant dans la résorption de la crise actuelle. C'est dans cette optique que les recommandations suivantes sont formulées.

### **3.1 Augmenter significativement les investissements pour la création de nouvelles places en services de garde éducatifs à l'enfance**

En date du 30 septembre 2024, 29 683 enfants étaient toujours en attente d'une place à court ou moyen terme,<sup>48</sup> une donnée qui n'a pratiquement pas diminué depuis 2 ans. Cette stagnation démontre que les investissements des dernières années ont été insuffisants pour répondre aux besoins des familles.

Dans le budget 2024-2025, le gouvernement a annoncé 53 millions de dollars sur trois ans<sup>49</sup> dédiés au maintien de la qualité éducative des services existants. Par ailleurs, les investissements en infrastructures ont connu une augmentation de 0,6% seulement par

<sup>45</sup> Observatoire des tout-petits, « *Pourquoi agir tôt?* », Geoffroy Boucher, 2023. [En ligne.](#)

<sup>46</sup> Le Devoir, « *Québec obtiendra une compensation de 6 milliards pour financer les services de garde* », Marco Bélair-Cirino. 5 août 2021. [En ligne.](#)

<sup>47</sup> Pratiques RH, « *Constats et solutions à la pénurie de garderies au Québec* ». Annie Bourque. 2024. [En ligne.](#)

<sup>48</sup> Tableau de bord, Ministère de la Famille, Gouvernement du Québec, décembre 2024. [En ligne.](#)

<sup>49</sup> Gouvernement du Québec, « *Budget 2024-2025* », 2024. [En ligne.](#)

rapport à ce qui était prévu l'année précédente. À titre comparatif, le réseau routier a vu ses budgets augmenter de 22% au cours de la même période.<sup>50</sup>

Parallèlement, les coûts de construction ont considérablement augmenté ces dernières années, rendant plus complexe la réalisation de nouveaux projets. De plus, les délais liés aux approbations et aux financements ralentissent l'ouverture des places déjà annoncées. Dans ce contexte, les investissements actuels ne permettent pas de garantir un développement du réseau à la hauteur des besoins des familles québécoises.

#### **Les recommandations de Ma place au travail sont donc les suivantes :**

- Assurer une augmentation significative du budget dédié à la création de nouvelles places en services de garde éducatifs à l'enfance, afin de créer 30 000 places supplémentaires à contribution réduite.
- Rehausser significativement les investissements en infrastructures, en ajustant les budgets aux coûts réels de la construction et en adaptant aux contextes régionaux.
- Prévoir les budgets pour des places en centres de la petite enfance, un modèle de milieu de garde en installation à contribution réduite pérenne et où il a été démontré que la qualité éducative est supérieure.
- Prévoir des enveloppes budgétaires flexibles pour compenser la hausse des coûts des projets en cours.

### **3.2 Investir dans la rétention et le recrutement des éducatrices pour assurer la pérennité du réseau des services de garde éducatifs à l'enfance**

La pénurie de personnes éducatrices qualifiées dans les services de garde éducatifs à l'enfance représente un enjeu central du réseau, car elle est à la source de plusieurs autres problématiques. Pourtant, le budget 2024-2025 ne prévoyait aucune mesure spécifique pour la rétention et le recrutement des éducatrices dans les garderies.

En revanche, le budget prévoyait des investissements pour soutenir l'attraction et la rétention du personnel dans le réseau scolaire. Les meilleures conditions de travail dans les

---

<sup>50</sup> Ibid.

écoles entraînent un transfert de personnel des services de garde vers celles-ci<sup>51</sup>, exacerbant ainsi la crise de main-d'œuvre dans un réseau déjà grandement fragilisé.

Présentement, les éducatrices qualifiées et détentrices d'une formation en petite enfance commencent leur carrière à 21,60\$ l'heure. C'est moins que le commis d'entrepôt de la SAQ, qui débute à 23,50\$ l'heure et passe à 25,14\$ l'heure dès sa probation terminée, avec en poche un secondaire 5. C'est aussi beaucoup moins intéressant que le poste de technicienne de service de garde dans les écoles, qui offrira 27,07\$ à l'heure dès la première année à compter du 1er avril prochain.<sup>52</sup>

Par ailleurs, au moment d'écrire ces lignes, nous apprenons que le gouvernement met fin prématurément au programme des bourses Perspective Québec<sup>53</sup>, privant ainsi les futur(e)s étudiant(e)s de la technique d'éducation à l'enfance d'un incitatif financier qui leur permettait d'obtenir 1 500\$ par session. En comparaison, la formation pour les métiers de la construction offre une allocation de 750\$ par semaine. Cette décision réduit encore davantage l'attractivité de la formation en éducation à l'enfance, alors que les inscriptions sont à leur plus bas.

Le manque de valorisation de la profession des personnes éducatrices est flagrant, et ses répercussions sont déjà visibles. Rappelons-le, chaque jour, 10 éducatrices quittent la profession en moyenne; elles étaient 4000 à partir l'année dernière.<sup>54</sup> De plus, bien que le gouvernement affirme que depuis 3 ans, ce sont 7490 nouvelles éducatrices qui ont été ajoutées dans le réseau, il est important de mentionner que seulement 278 d'entre elles étaient des éducatrices qualifiées.<sup>55</sup> Si aucune mesure drastique n'est prise, la situation du réseau ne fera que se détériorer, tant en qualité qu'en accessibilité, compromettant ainsi la qualité et la viabilité du réseau.

Enfin, le manque criant de personnes éducatrices pousse plusieurs services de garde à recourir massivement aux agences de placement pour combler leurs besoins. Cette dépendance aux agences entraîne des coûts supplémentaires considérables pour les milieux de garde et fragilise leur équilibre financier, en plus d'avoir des impacts sur l'attachement des enfants.

---

<sup>51</sup> Radio-Canada, « *Des dizaines d'éducatrices quittent des CPE pour le milieu scolaire* », Louis-Philippe Arsenault, 23 octobre 2024. [En ligne.](#)

<sup>52</sup> Le Journal de Montréal, « *Pénurie de personnel et piètres salaires dans les CPE: Les éducatrices, ce ne sont pas des gardiennes!* », Geneviève Lajoie, 31 janvier 2025. [En ligne.](#)

<sup>53</sup> Le Devoir, « *Fin prématurée pour les bourses Perspective Québec* », Zacharie Goudreault, 6 février 2025. [En ligne.](#)

<sup>54</sup> Radio-Canada, « *Du CPE au Costco : 4000 éducatrices ont quitté leur métier, l'an dernier* », Thomas Gerbet, 19 novembre 2024, [En ligne.](#)

<sup>55</sup> Radio-Canada, « *Seulement 278 éducatrices qualifiées de plus en trois ans au Québec* », Thomas Gerbet. 28 novembre 2024. [En ligne.](#)

### **Les recommandations de Ma place au travail sont donc les suivantes :**

- Bonifier les salaires des personnes éducatrices pour qu'ils soient au minimum équivalents à celles dans le milieu scolaire, afin d'améliorer l'attractivité du métier et de limiter les départs vers d'autres secteurs offrant de meilleures conditions.
- Mettre en place des incitatifs financiers durables pour réellement encourager la formation en éducation à l'enfance, en instaurant des bourses ambitieuses pour les étudiant(e)s en techniques d'éducation à l'enfance, comparables à celles offertes aux métiers de la construction.
- Diminuer la dépendance aux agences de placement en favorisant la rétention des éducatrices permanentes, notamment en bonifiant les conditions de travail et les salaires de ces dernières.
- Prévoir un budget spécifique à la formation continue pour les personnes éducatrices afin de maximiser la qualité éducative de leurs milieux.

### **3.3 Renforcer l'équité financière pour les familles en matière de services de garde éducatifs à l'enfance**

En 2022, le gouvernement s'est engagé à convertir 56 000 places en garderies privées non subventionnées en places subventionnées d'ici 2027<sup>56</sup>, afin d'assurer un accès équitable aux services de garde. Toutefois, cette stratégie est loin d'avoir atteint ses objectifs.

Près de 20% de l'ensemble des places en services de garde sont toujours non subventionnées, démontrant que le processus de conversion n'a pas progressé au rythme prévu. De plus, le gouvernement a prévu un financement récurrent pour la conversion de 1 000 places en 2024-2025, représentant 68,6 millions de dollars pour les cinq premières années,<sup>57</sup> ce qui est largement insuffisant pour respecter l'engagement initial.

Par ailleurs, les places en pouponnière (0-18 mois) sont particulièrement rares et convoitées. L'un des principaux enjeux se situe dans la période entre la fin des prestations du congé parental et les 18 mois de l'enfant, où de nombreuses familles peinent à trouver une place

---

<sup>56</sup> Radio-Canada, « *La CAQ veut convertir les garderies non subventionnées en garderies subventionnées* », 19 août 2022. [En ligne](#).

<sup>57</sup> Gouvernement du Québec, « *Budget 2024-2025* », 2024. [En ligne](#).

en service de garde. Pourtant, le Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) accumulera bientôt un surplus financier qui dépassera les 900 millions de dollars<sup>58</sup>, offrant ainsi une opportunité d'intervention pour alléger cette pression sur les familles.

En 2020, le gouvernement a bonifié le RQAP afin d'en accroître la flexibilité. Ainsi, la période pendant laquelle les prestations peuvent être versées a été prolongée de 12 à 18 mois. De plus, quatre semaines supplémentaires ont été ajoutées lorsque les deux parents partagent plus équitablement les congés parentaux. Néanmoins, le nombre total de semaines payées demeure inchangé. Il ne s'agit pas là d'une extension du programme en tant que tel, mais d'un prolongement de la période lors de laquelle les parents peuvent recevoir les prestations.

Ces mesures ont permis à plus de familles de partager leurs prestations parentales entre les deux parents, ont permis plus d'équité entre les travailleurs autonomes et les employés. Elles ont également amélioré la sécurité financière de certains parents en leur offrant la possibilité de combler l'écart entre leurs prestations et leur revenu d'emploi, sans pénalité. Mais ces mesures n'ont en rien résolu l'injustice financière entre les familles qui parviennent à obtenir une place en service de garde éducatif à l'enfance à la fin de leur congé parental et celles qui, faute de place, doivent patienter de nombreux mois sans revenu. L'iniquité financière demeure donc inchangée.

C'est pourquoi Ma place au travail recommande d'utiliser les centaines de millions de surplus à venir pour le RQAP pour prolonger le congé parental de parents qui n'auraient pas réussi à trouver une place pour leur enfant en service de garde. Il serait simple pour le gouvernement de s'assurer de la validité de la requête, en se fiant aux données du guichet unique. De plus, comme le Régime québécois d'assurances parentales est déjà en place, le gouvernement n'aurait pas à créer une nouvelle structure de gestion complexe et coûteuse. Finalement, cette mesure serait temporaire, puisque le gouvernement a l'intention de compléter le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance.

#### **Les recommandations de Ma place au travail sont donc les suivantes :**

- Accélérer le rythme des conversions de places non subventionnées en augmentant les investissements dédiés à cette mesure, afin de remplir la promesse de conversion de l'ensemble des places non subventionnées d'ici 2027. Dans le but de

---

<sup>58</sup> Radio-Canada, « *Que fera Québec avec les centaines de millions de surplus du RQAP?* », Flavie Sauvageau. 17 juin 2024. [En ligne](#).

respecter ses engagements, le gouvernement devrait allouer un budget annuel permettant la conversion de 30 000 places pour les deux prochaines années.

- Simplifier et accélérer les processus administratifs de conversion, afin d'encourager plus d'opérateurs privés à adhérer au programme et à inciter la conversion en centres de la petite enfance.
- Bonifier de manière momentanée le crédit d'impôt pour les familles dont l'enfant fréquente une garderie non subventionnée dans l'intervalle pour réduire les iniquités.
- Dans les prochaines années et en attendant la complétion du réseau, utiliser le surplus du RQAP pour prolonger temporairement les prestations du congé parental pour les parents n'ayant pas trouvé de place pour leur enfant.

### **3.4 Assurer un meilleur accès aux services de garde pour les enfants ayant besoin de soutien particulier**

Les enfants ayant des besoins particuliers sont sous-représentés dans les milieux de garde, alors même qu'ils comptent parmi ceux qui en bénéficient le plus. L'un des principaux freins à leur intégration est le manque de financement adapté. Actuellement, seuls les services de garde subventionnés peuvent bénéficier de l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé et, dans certains cas, d'une aide supplémentaire via la Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration. En revanche, ces aides ne sont pas accessibles aux services de garde non subventionnés, ce qui limite leur capacité à accueillir ces enfants.

Le budget 2024-2025 prévoyait un investissement de 30,9 millions de dollars sur cinq ans pour permettre aux enfants ayant besoin de soutien particulier de bénéficier des ressources d'accompagnement nécessaires.<sup>59</sup> Bien que cet investissement soit une avancée, il demeure nettement insuffisant pour répondre aux besoins réels des familles. De plus, même dans le réseau subventionné, les ressources disponibles sont jugées insuffisantes.

---

<sup>59</sup> Gouvernement du Québec, « Budget 2024-2025 », 2024. [En ligne](#).

### Les recommandations de Ma place au travail sont donc les suivantes :

- Bonifier les enveloppes budgétaires dédiées à l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers dans les services de garde subventionnés, afin d'assurer un soutien adéquat aux familles et aux milieux de garde qui les accueillent.
- Étendre l'Allocation pour l'intégration d'un enfant handicapé et la Mesure exceptionnelle de soutien aux services de garde non subventionnés, en encadrant le processus, ou encore, offrir les prestations directement aux parents, afin de garantir à toutes les familles un accès équitable aux ressources nécessaires.

## 4. Conclusion

En 2021, le gouvernement du Québec s'est engagé, à travers le Grand chantier pour les familles, à offrir une place en service de garde éducatif à chaque enfant. Cet engagement se voulait une réponse historique à une crise qui freine la participation des parents au marché du travail et limite le développement des tout-petits. À l'époque, le gouvernement déclarait :

*« En lançant son Grand chantier pour les familles, le gouvernement du Québec vient affirmer haut et fort qu'il fait de cet enjeu une priorité et, pour la première fois, se donne l'objectif précis d'offrir une place à chaque tout-petit au sein du réseau de services de garde éducatifs à l'enfance. Le temps est venu de compléter, une fois pour toutes, ce réseau imaginé il y a 25 ans.*

*Nous ne pouvons rater un pareil rendez-vous. Nous le devons aux enfants, pour qu'ils développent leur plein potentiel, peu importe le contexte socioéconomique au sein duquel ils évoluent.*

*Nous le devons aux parents et principalement aux femmes, qui se demandent comment ils pourront retourner travailler. Nous le devons à nos entreprises, qui grandissent grâce à la participation accrue des jeunes mères et pères. Nous le devons à toutes les familles du Québec, celles d'aujourd'hui évidemment, mais aussi celles que nos enfants fonderont demain.<sup>60</sup> »*

Pourtant, quatre ans plus tard, alors que l'échéance approche, cette promesse est loin d'être tenue. Les familles québécoises attendent toujours des mesures à la hauteur des besoins.

---

<sup>60</sup> Citation de Mathieu Lacombe. Ministère de la Famille, « Grand chantier pour les familles », p.9, 2021. [En ligne](#).

La pénurie de places et de personnes éducatrices persiste, privant des dizaines de milliers d'enfants d'un accès équitable à des services de garde abordables et de qualité. Les investissements annoncés jusqu'ici sont insuffisants et inadaptés à la réalité sur le terrain, menaçant la capacité du gouvernement à honorer son engagement.

Si cette situation n'est pas corrigée dès maintenant, le Québec manquera une occasion historique de finaliser un projet social fondamental. Loin d'être une dépense, les services de garde éducatifs constituent un levier économique essentiel, avec des retombées positives, notamment sur l'emploi, l'égalité des genres et le développement des enfants.

Le gouvernement a toutes les ressources en main pour tenir sa promesse. Ne pas agir dès maintenant serait non seulement ne pas respecter cet important engagement, mais aussi perpétuer une iniquité majeure qui freine l'économie et appauvrit les familles.

Il est temps de compléter, une fois pour toutes, ce réseau imaginé il y a 25 ans.

# 5. Bibliographie

## Documents gouvernementaux et rapports officiels

- Ministère de la Famille. *Grand chantier pour les familles*. Gouvernement du Québec, 2021, p.9. En ligne. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/quichet\\_unique/plan-action-grand-chantier.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/quichet_unique/plan-action-grand-chantier.pdf)
- Ministère de la Famille. *Tableau de bord*. Gouvernement du Québec, décembre 2024. En ligne. [https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Developpement-places/TableauDeBord\\_decembre2024.pdf](https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/famille/publications-adm/Developpement-places/TableauDeBord_decembre2024.pdf)
- Protecteur du citoyen. *Rapport annuel 2022-2023*. Gouvernement du Québec, 2023, p. 34. En ligne. [https://console.vpaper.ca/protecteur-du-citoyen/rapport\\_annuel\\_2023/page/34/#34/](https://console.vpaper.ca/protecteur-du-citoyen/rapport_annuel_2023/page/34/#34/)
- Vérificateur général du Québec. *Accessibilité aux services de garde éducatifs à l'enfance : Audit de performance et observations du commissaire au développement durable*. Gouvernement du Québec, 2020. En ligne. [https://www.vgq.gc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/165/vgq\\_ch02\\_cpe\\_web.pdf](https://www.vgq.gc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/165/vgq_ch02_cpe_web.pdf)
- Vérificateur général du Québec. *Qualité des services de garde éducatifs à l'enfance | Audit de performance*. Rapport à l'Assemblée nationale pour l'année 2023-2024, 2024. En ligne. [https://www.vgq.gc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/208/VGO\\_mai2024\\_ch4\\_Qualite\\_SGEE.pdf](https://www.vgq.gc.ca/Fichiers/Publications/rapport-annuel/208/VGO_mai2024_ch4_Qualite_SGEE.pdf)
- Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle 2022 - *Portrait statistique pour le Québec et ses régions administratives*. En ligne. <https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-developpement-enfants-maternelle-2022.pdf>
- Gouvernement du Québec. *Budget 2024-2025*. Ministère des Finances, 2024. En ligne. [https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget\\_et\\_mise\\_a\\_jour/budget/documents/Budget2425\\_PlanBudgetaire.pdf](https://www.finances.gouv.qc.ca/Budget_et_mise_a_jour/budget/documents/Budget2425_PlanBudgetaire.pdf)

## Instituts de recherche, études socioéconomiques et organisations

- Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS). *Le revenu viable en Estrie*, 28 novembre 2024. En ligne. <https://iris-recherche.qc.ca/publications/revenu-viable-estrie/>
- Conseil du statut de la femme. *L'accès aux services de garde : un impératif pour les femmes du Québec*. Gouvernement du Québec, 2023. En ligne. [https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis\\_acces\\_services\\_garde.pdf](https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/avis_acces_services_garde.pdf)
- Fédération des chambres de commerce du Québec. *Le manque de places en services de garde éducatifs à l'enfance nuit à l'activité économique*, 3 juin 2021. En ligne. <https://www.fcca.ca/publications/le-manque-de-places-en-services-de-garde-educatifs-a-l-enfance-nuit-a-lactivite-economique/>

- Fédération des cégeps. *Avis sur le projet de règlement modifiant le règlement sur les services de garde éducatifs à l'enfance*, présenté au ministère de la Famille, 13 décembre 2023. En ligne.  
<https://fedecegeps.ca/wp-content/uploads/2023/12/avis-reglement-services-garde-2023.pdf>
- Pierre Fortin. *Système de garde à l'enfance au Québec : un formidable effet de levier*, Premières en affaires, Hiver 2019. En ligne.  
<https://premieresenaffaires.ca/a-la-une/systeme-de-garde-a-lenfance-universel-au-quebec>
- Pierre Fortin, Luc Godbout, Suzie St-Cerny. *Revue Interventions économiques*, « *L'impact des services de garde à contribution réduite du Québec sur le taux d'activité féminin, le revenu intérieur et les budgets gouvernementaux* ». 2013. En ligne.  
<https://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1858#text>
- Myriam Lavoie-Moore, collaboration pour Valorisons ma profession, « *Déboulonnons les mythes en éducation de la petite enfance : Mythe no.16 : les personnes éducatrices ont eu une augmentation de 18%* ». 2024. En ligne. <https://bit.ly/4hwgJXm>
- Pratiques RH, « *Constats et solutions à la pénurie de garderies au Québec* ». Annie Bourque. 2024. En ligne.  
<https://pratiquesrh.com/article/constats-et-solutions-a-la-penurie-de-garderies-au-quebec>
- Collectif petite enfance, « *Investir en petite enfance, c'est agir pour l'avenir* », 14 février 2023. En ligne.  
<https://collectifpetiteenfance.com/media/2219/collectifpetiteenfance-memoire-economique-2023-2024.pdf>
- Chambre de commerce de Val-d'Or, « *Le manque de logements et de garderies freinent le développement économique de nos régions* », 29 novembre 2023. En ligne.  
<https://ccvd.qc.ca/2023/11/29/le-manque-de-logements-et-de-garderies-freinent-le-developpement-economique-de-nos-regions/>

## Observatoire des tout-petits

- *Pourquoi parler de la qualité des services éducatifs en petite enfance?*, 2018. En ligne.  
<https://tout-petits.org/publications/rapports/qualite-services-educatifs/pourquoi/>
- *Portrait 2024 : dans quel environnement grandissent les tout-petits au Québec?*, 2024. En ligne. <https://tout-petits.org/publications/portraits/portrait-environnements-2024/>
- *Pourquoi agir tôt?*, 2023. En ligne. <https://tout-petits.org/l-observatoire/pourquoi-agir-tot/>
- *Tout-petits ayant besoin de soutien particulier : comment favoriser leur plein potentiel?*, page 25. 2023. En ligne. <https://tout-petits.org/publications/rapports/besoin-soutien-particulier/>
- *Comment améliorer la qualité des services éducatifs à la petite enfance?*, 2018. En ligne.  
<https://tout-petits.org/publications/rapports/qualite-services-educatifs/comment/>

## Articles de presse et reportages

- La Presse. *La réussite au primaire prédite avant l'entrée à l'école*, Gabrielle Duchaine, 8 septembre 2023. En ligne.

<https://www.lapresse.ca/actualites/education/2023-09-08/etude-de-l-universite-laval/la-reussite-au-primaire-predite-avant-l-entree-a-l-ecole.php>

- Radio-Canada. *Du CPE au Costco : 4000 éducatrices ont quitté leur métier l'an dernier*, Thomas Gerbet, 19 novembre 2024. En ligne.  
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2120863/cpe-educatrices-salaire-travail-changement-carriere>
- Le Devoir. *Fin prématurée pour les bourses Perspective Québec*, Zacharie Goudreault, 6 février 2025. En ligne.  
<https://www.ledevoir.com/societe/education/839782/fin-prematuree-bourses-perspective-quebec>
- Le Journal de Montréal. *Pénurie de personnel et piètres salaires dans les CPE : Les éducatrices, ce ne sont pas des gardiennes!*, Geneviève Lajoie, 31 janvier 2025. En ligne.  
<https://www.journaldemontreal.com/2025/01/31/penurie-de-personnel-et-pietres-salaires-dans-les-cpe--les-educatrices-ce-ne-sont-pas-des-gardiennes>
- Radio-Canada. *Seulement 278 éducatrices qualifiées de plus en trois ans au Québec*, Thomas Gerbet, 28 novembre 2024. En ligne.  
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2122892/embauches-departs-educatrices-qualifiees-cpe-quebec>
- Radio-Canada. *Que fera Québec avec les centaines de millions de surplus du RQAP?*, Flavie Sauvageau, 17 juin 2024. En ligne.  
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2081401/surplus-raqap-assurance-parentale-place-au-travail>
- La Tribune. *D'une pénurie à une rareté de main-d'œuvre pour 2025*, Carolynne Labrie, 23 janvier 2025.  
<https://www.latribune.ca/affaires/affaires-locales/2025/01/23/dune-penurie-a-une-rarete-d-e-main-doeuvre-pour-2025-HLOGAU7YYVEVDO5Q7S22FH3FCI/>
- Le Devoir, « *Québec obtiendra une compensation de 6 milliards pour financer les services de garde* », Marco Béclair-Cirino. 5 août 2021. En ligne.  
<https://www.ledevoir.com/politique/quebec/622671/quebec-obtiendra-une-compensation-de-6-milliards-pour-le-financement-des-services-de-garde>
- Radio-Canada, « *Plus de la moitié des CPE en déficit, du jamais-vu au Québec* », Thomas Gerbet, 5 septembre 2024. En ligne.  
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/2100072/moitie-cpe-deficit-quebec-economies-famille>